Actus Cosmetopôle Provence Côte d'Azur

3e trim 2025

30 octobre 2025 : une étape historique pour Cosmed et la filière

Le 30 octobre 2025, **Cosmed est devenue officiellement Association Patronale Représentative de la filière cosmétique dans la Convention Collective des Industries Chimiques (IDCC44)**. Forte de ses 1000 adhérents, Cosmed avait constaté depuis plusieurs années l'insuffisance de représentation des TPE-PME-ETI au sein de la branche.

Cette reconnaissance officielle confère à Cosmed un rôle actif et légitime en matière d'emploi, de formation et de dialogue social, notamment à travers les négociations collectives au sein de la branche, et plus généralement, sur tous les projets, consultations, discussions touchant à l'emploi. Cette reconnaissance permettra :
- de mieux faire entendre la voix spécifique des TPE, PME, ETI du secteur cosmétique auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux ;
- de participer directement aux négociations de la Convention collective (rémunérations, conditions de travail, formation, classifications...) ;
- d'apporter une information élargie aux adhérents en matière sociale.

Cosmed est depuis longtemps impliquée dans les sujets sociaux via sa participation active aux travaux de la CPME …

Membre de la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises), Cosmed contribue depuis plusieurs années aux travaux du syndicat patronal sur des sujets à dimension sociale. Cosmed est régulièrement mobilisée au sein des groupes de travail et commissions de la CPME portant sur les questions liées à l'emploi, à la formation professionnelle, à la qualité de vie au travail, ainsi qu'aux évolutions du dialogue social dans les TPE-PME. Cette participation témoigne de la volonté de Cosmed d'apporter son expertise de terrain, fondée sur la connaissance fine des réalités des entreprises du secteur cosmétique.

…. Et via des actions et engagements au service du bien-être de la filière et de la performance des entreprises

Cosmed a également démontré ces dernières années son implication et son engagement à favoriser une meilleure prise en compte du bien-être salarié dans l'industrie, celui-ci étant une des pierres angulaires de la performance des entreprises.

Consciente de la nécessité de renforcer l'inclusion des seniors et de travailler avec toutes les générations, notamment pour faire face à la crise des compétences, Cosmed signe en mai 2024 l'Acte d'engagement pour la place des plus de 50 ans en entreprise (Charte 50 +), sous le haut patronage de la ministre Catherine Vautrin. Cet engagement rejoint l'intérêt que porte l'Association au futur du travail dans les TPE, PME et ETI. Outre la mixité générationnelle, la flexibilité au travail, les nouveaux modes de gouvernance, figurent parmi les grandes orientations et attentes qui peuvent remodeler le rapport au travail dans les entreprises.

La santé au travail est également un sujet clé, voire une priorité : selon Karin Valentini, consultante spécialisée en innovation RH, 1 salarié sur 2 déclare être en situation de mal-être au travail. Le coût engendré pour l'entreprise par ces situations est estimé à 13k€ par an pour un salarié. Même si 20 % de ce coût sont incompressibles, les entreprises peuvent agir sur les 80 % restants en développant une QVTC adaptée (qualité de vie et des conditions de travail). Outre les sujets de mixité générationnelle et de santé au travail, Cosmed a également pu s'attacher à d'autres sujets, comme l'égalité professionnelle, la monoparentalité (signature de la Charte éponyme), l'aidance (en participant aux travaux du Club Landoy). Cosmed s'est également engagée aux côtés de l'Association Réalités du dialogue social pour promouvoir celui-ci au sein des entreprises.

Les perspectives qu'ouvre la représentativité

Cette démarche répond à une forte attente des entreprises reliées à la convention de la chimie, qui expriment le besoin d'être véritablement représentées et entendues dans les instances de dialogue social. L'enjeu est également de favoriser le rattachement des entreprises adhérentes, dépourvues de convention collective, à l'IDCC 44, dans une logique de cohérence sectorielle. Cette reconnaissance marque une nouvelle étape dans l'histoire de Cosmed.

Portrait : Bénédicte Le Bris, Fondatrice de BLB Consulting

Bénédicte Le Bris nous a quittés il y a deux mois. Pour ses contributions à l'innovation de la filière et son implication au sein du Conseil d'Administration de Cosmed, Cosmed et son Cosmetopôle Provence Côte d'Azur ont tenu à lui rendre hommage en retraçant son parcours.

Diplômée de l'école Chimie ParisTech, Bénédicte Le Bris commence sa carrière chez Procter & Gamble (1989-1994) puis prend des responsabilités en R&D et prospective chez Secodip et Johnson & Johnson, où elle pilote des développements produits internationaux et la création d'un centre de recherche européen.

Recrutée ensuite par L'Oréal, elle dirige pendant près de dix ans des activités R&D internationales pour les soins de la peau, le solaire et l'hygiène, puis crée et pilote le département dédié aux innovations naturelles et bio.

Après une première création de BLB Consulting (2011–2012), elle rejoint L'Occitane en Provence en tant que Directrice Générale R&D et Qualité (2012–2018). Elle y développe des laboratoires internationaux, crée le Centre d'Innovation de L'Occitane, s'attache développer la protection par brevets et mène des actions RSE pour un approvisionnement durable. En 2019, elle reprend les activités de BLB Consulting, accompagnant des départements Recherche & Innovation à l'international pour optimiser leurs structures, piloter des projets d'innovation, évaluer des acquisitions et développer les talents R&D. Son profil combine un leadership pour le management d'équipes à l'international, une expertise technique produit et un engagement fort pour les pratiques durables. Elle s'est notamment engagée pendant plus de 10 ans auprès de la LPO pour la protection de la biodiversité et le bien-être animal.

Au-delà d'être une scientifique passionnée, Bénédicte Le Bris reste dans les mémoires comme une femme spontanée et enthousiaste, au charisme certain.

La 3e édition du CFIC sera marseillaise !

CFIC, le carrefour des fournisseurs de l'industrie cosmétique, dont COSMED est partenaire, continue de grandir et s'installe pour sa 3ème édition en Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 9 et 10 juin 2026. La région, riche en biodiversité, rassemble un écosystème dynamique d'acteurs allant de la production agricole à la fabrication de produits cosmétiques. Marseille se positionne ainsi comme un carrefour stratégique pour découvrir des solutions et innovations d'avenir. Avec la collaboration de pôles de compétitivité, d'agences d'attractivité et d'universités, cette 3ème édition promet d'être un véritable tremplin pour relever les défis environnementaux auxquels notre industrie est confrontée. Le CFIC est le seul événement de la filière à proposer une offre globale couvrant toute la chaîne de valeurs.

Exposer

Consultez ici la liste des exposants 2026, présentés par univers (équipements et fournitures industrielles, ingrédients à haute valeur ajoutée environnementale et sociale, packagings et emballages d'avenir, solutions et services nouvelles générations).

Vous relevez d'un de ces quatre univers et présentez des innovations environnementales dans votre domaine ? Vous pouvez alors devenir exposant en remplissant ce questionnaire en ligne.

Les animations

Comme pour l'édition 2024, des conférences vous aideront à questionner les modèles actuels et à les faire évoluer afin de répondre aux transitions. Le programme des conférences sera disponible en février 2026. Des ateliers collaboratifs seront également proposés, comme l'atelier 2tonnes (animé par Cassandre Milius), ou l'atelier Mission Biodiversité (animé par ENGAGE). Enfin, venez tenter votre chance aux CFIC Awards, qui récompensent les solutions les plus innovantes pour une cosmétique responsable. Candidature : contact.cfic@gl-events.com
www.salon-cfic.com

SAVE THE DATE – 21 mai 2026 : Cosmed vous donne rendez-vous pour parler Coproduits et Biodiversité. Bloquez la date !

Retrouvez les derniers Cosmed TV…

Au 3e trimestre 2025 : Transformation énergétique : quels enjeux pour l'industrie cosmétique ? / Le Canada, nouvelle opportunité pour la cosmétique française ? / La bioéconomie en région Grand-Est / Maîtriser les délais d'application pour réduire les impacts – le cas du TPO / Le marché de la Silver Beauty

Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :

…et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez celui du 3e trimestre sur www.cosmed.fr

Les infos partenaires

RETOUR SUR LA JOURNEE TECHNIQUE DE LA FLEUR AUX PARFUMS ET AROMES

La 6e Journée Technique "De la Fleur aux Parfums et aux Arômes", organisée par le Pôle Innov'Alliance avec le soutien de la Région Sud et de la CAPG, a réuni une centaine d'acteurs pour aborder la durabilité de la filière parfums et arômes. Les conférences ont porté sur la traçabilité, la conformité réglementaire, la qualité des données et l'évaluation de l'empreinte carbone des matières premières, avec des retours méthodologiques pour affiner les ACV. Les sessions ont présenté des procédés durables (extraction CO_2 supercritique, nano-émulsions, biotechnologies) et des témoignages d'entreprises.
https://pole-innovalliance.com

DES TERRES A (RE)TROUVER EN PAYS DE GRASSE

L'initiative « Des Terres à (re)trouver », portée par le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, et soutenue par Cosmed, vise à identifier des propriétaires de terrains privés susceptibles, s'ils le souhaitent, de mettre une parcelle à disposition d'un agriculteur, notamment pour la culture de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM). Vous êtes propriétaire d'un terrain ? Ou vous connaissez quelqu'un dans votre entourage qui pourrait l'être ? Merci de répondre au questionnaire ci-contre, afin d'aider le Club à identifier des contacts potentiellement intéressés et des terrains potentiellement mobilisables. Cette initiative vise à développer davantage de projets locaux au soutien d'une agriculture durable et pour la préservation du patrimoine parfumé grassois.

EXPORT MAROC : LES DISPOSITIFS

La Région Sud et risingSUD, avec International Boost, la CFCIM et le soutien d'Africalink, proposent aux entreprises régionales de candidater à GITEX Africa (7-9 avril 2026) et au BUSINESS TOUR Maroc (13-16 avril 2026) afin d'accélérer leur développement au Maroc. GITEX Africa, salon majeur de l'innovation à Marrakech, offre un stand double au Pavillon France à tarif préférentiel (2 250 €). Le BUSINESS TOUR propose un accompagnement opérationnel avec un programme de rendez-vous BtoB ciblés (objectif : 8 RDV) à tarif préférentiel (1 300 €). Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 28 février 2026.
Plus d'informations sur le site de Rising Sud.
Contact : ffarne@risingsud.fr

Les échos des entreprises

BERTRAND PAYAN VEUT PRODUIRE PLUS

Afin de doubler sa production d'ici 2030, le fabricant Bertrand Payan investit 12 M€ dans la construction d'un bâtiment de 2800 m² sur la zone Plan de Grasse. En 2027, deux business units coexisteront : l'une pour les compositions parfumées, l'autre pour les ingrédients aromatiques naturels. L'entreprise envisage de lancer six à huit ingrédients naturels par an.
www.bertrandpayan.com

UN NOUVEAU PRESIDENT DU DIRECTOIRE POUR NAOS

Frédéric Ennabli, directeur général de Pierre Fabre Dermo-Cosmétique depuis 2022, a été nommé président du directoire du groupe Naos. Il prendra ses fonctions à compter du 12 janvier 2026. Cette nomination intervient dans une phase de développement forte de Naos, qui ambitionne de dépasser le milliard de chiffre d'affaires en 2026, et a récemment acquis Probionat Provence afin d'internaliser ses capacités de production.
https://naos.com

PREMIERS SPAS POUR LABORATOIRE BOTANIQUE AVANCEE

Nouvelle marque née au Domaine de Baulieu près d'Aix-en-Provence, Laboratoires Botanique Avancée (L.B.A.), développe une cosmétique régénérative basée sur les cellules souches végétales et l'Eau de Baulieu. Les soins et rituels maison seront proposés dans des spas (les Maisons Airelles) à Courchevel et Versailles dès décembre 2025.

SORA : DES PLANTES CORSES POUR LE CAPILLAIRE

Cette année, la consécration est double pour l'entreprise corse Sora, qui remporte les Victoires de la Beauté ainsi que le Grand Prix de l'innovation. Ce prix, organisé par le salon MCB, a récompensé le shampoing 100 % naturel, moussant et sans base synthétique de Sora, qui utilise pour la première fois des plantes endémiques corses en cosmétique capillaire.
https://soins-sora.com

L'ATELIER DU SAVON SE RENFORCE

La TPE varoise L'Atelier du Savon a acquis Les Essentiels afin de consolider sa présence sur le marché de la cosmétique naturelle et biologique. Depuis l'acquisition de Maître Savonitto il y a 4 ans, Karine et Frédéric Brunel-Acquaviva ont multiplié par 3 leur chiffre d'affaires et emploient 15 salariés. Les Essentiels sont spécialisés dans la formulation de cosmétiques anhydres, 100 % d'origine naturelle et certifiés COSMOS.
www.laboratoire-lesessentiels.fr
https://maitresavonitto.fr

LMR NATURALS S'AGRANDIT

IFF a investi environ 10 M€ pour augmenter la surface du site historique de LMR Naturals de 75 % et ajouter un hall pilote de pointe afin d'accélérer le développement d'ingrédients naturels. Un champ expérimental adjacent est destiné à la culture de plantes à parfums pour renforcer la recherche agricole et l'approvisionnement « de la graine au flacon ».
www.iff.com

Les financements

UN PROGRAMME POUR PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

L'incubateur Les Premières Sud lance son programme SCALE - 1ère pour aider les femmes entrepreneures et équipes mixtes à structurer et accélérer des entreprises déjà validées (≥3 ans d'existence et CA ≥100 k€ ou POC). Le parcours de 12 mois combine 3 mois de formation intensive (stratégie, leadership, pilotage, IA, RSE, etc.) puis 9 mois de suivi personnalisé. La nouvelle promotion SCALE#03 accueillera 16 candidats et démarrera le 30 janvier 2026. Une prise en charge OPCO/Bpifrance est possible pour certains profils. Les candidatures sont traitées en continu sous 48 h.
hello@lespremieressud.com / 09 85 05 32 43.
L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 22 décembre.

BLUE INNOVATION CHALLENGE

La 4e édition du Blue Innovation Challenge veut positionner Nice Côte d'Azur comme pôle d'innovation maritime. Les projets doivent relever de secteurs techniques de l'économie bleue, avec priorité donnée aux innovations pour la protection marine (mobilité décarbonée, valorisation des déchets, surveillance côtière). Le financement proposé s'échelonne de 30k€ à 80k€, versés en trois phases, pour des projets à haut niveau de maturité technologique. Le soutien combine une subvention (60 %) et une avance remboursable (40 %).
Appel à projets ouvert jusqu'au 31 janvier 2026.

LA NEWSLETTER DE VOTRE COSMETOPOLE ET VOUS

Vous aimez ce que vous y lisez. Vous voulez nous le dire ? Ou il vous manque des informations ? Faites-le nous savoir via ce sondage rapide.

Vous avez des collègues qui souhaiteraient la recevoir, mais n'en sont pas destinataires. Transmettez ce lien pour s'y abonner. Merci !